



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 18 juillet 2019

Opération de destruction de cultures implantées illégalement en forêt départementale de Majimbini

Hier, dans la réserve forestière de Majimbini, sur la commune de Koungou, une opération de destruction de cultures implantées illégalement en forêt a été conjointement organisée par les services ressources forestières du Conseil Départemental (CD), la Direction Départementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) et l'Office National des Forêts (ONF) avec le soutien de la Gendarmerie Nationale.

Cette opération a permis la destruction de cultures illégales sur une réserve forestière protégée d'une surface de 3 hectares. Les gendarmes ont également appréhendé deux étrangers en situation irrégulière qui ont fait l'objet d'une procédure administrative de reconduite à la frontière.

La lutte contre l'occupation du domaine forestier public permet le contrôle des atteintes au couvert forestier et la préservation des massifs, des monts et des crêtes : Patrimoine naturel et environnemental de Mayotte.

Ce type d'opération a vocation à être poursuivie sur d'autres parcelles.



Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél : 06 39 69 03 22 ou 06 39 63 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr